

Date: 30 Juillet 2009

Objet: Plan de continuité d'activité dans le contexte de pandémie grippale A(H1N1)

Cher client,

En tant que partenaire de votre société, nous considérons qu'il est de notre devoir de vous informer sur les mesures que nous avons prises en ce qui concerne les risques liés au virus de la grippe A(H1N1).

Le Groupe Plasticum est préoccupé par le virus A(H1N1) et est conscient des risques annoncés qu'une pandémie grippale pourraient représenter. Nous avons comme première priorité la sécurité de nos employés et la qualité et continuité des livraisons de nos produits.

Nous avons donc mis en place les mesures préventives suivantes :

- Chaque site Plasticum a mis en place un comité afin d'analyser tous les risques liés à la grippe A(H1N1).
- Suite aux recommandations des autorités sanitaires hollandaises, nous avons informé tous nos employés sur la manière de renforcer leur hygiène personnelle, d'éviter l'infection et de détecter les symptômes du virus de la grippe A(H1N1).
- Nous avons mis en place des procédures nous permettant d'identifier les fonctions critiques, les personnes qui remplissent ces fonctions et les personnes qui seraient amenées à les remplacer en cas d'urgence.
- Dans chaque site Plasticum, un plan de continuité d'activité a été mis en place en cas d'infection grave touchant l'activité étant sous notre responsabilité.

Plasticum garantie la meilleure préparation possible pour une telle éventualité. Entre-temps, nous resterons vigilants et prendrons toutes précautions pour protéger la santé de chacun.

Avec mes meilleures salutations,

drs. Roel W. Zeevat
CEO Plasticum Group